

**Direction des services départementaux de l'éducation nationale
de l'Ain.**

Intitulé long de la fonction	Conseiller technique EPS pour le second degré
Intitulé court de la fonction	CT-DASEN EPS 2 nd degré
Lieu d'exercice	Lieu de rattachement : DSDEN de l'Ain à Bourg-en-Bresse. Dans le cadre des missions, déplacements sur l'ensemble du département, et ponctuellement au rectorat de l'académie de Lyon.
Quotité de service	Mission à mi-temps
Domaines d'intervention	La mission de <u>conseiller technique pour l'EPS</u> est exercée à mi-temps ; elle comporte les déclinaisons principales qui suivent : Examens en EPS pour le 2nd degré : - Organisation des épreuves ponctuelles obligatoires d'EPS aux examens du baccalauréat général, technologique, professionnel, du CAP, en lien avec les IA-IPR EPS et la division des examens et concours du rectorat - Suivi de la mise en œuvre du contrôle en cours de formation (CCF) en participant aux travaux de la commission académique d'harmonisation des notes coordonnée par les IA-IPR EPS Sections sportives scolaires (SSS) et les sport-études : - Suivi des SSS et sport-études du département de l'Ain, dans le cadre de la politique sportive académique. Sport de haut niveau - Suivi de la mise en œuvre de la politique d'accompagnement des élèves sportifs de haut niveau en lien avec les IA-IPR d'EPS Relations avec les collectivités territoriales : - Lien avec les collectivités territoriales pour la gestion des dossiers départementaux. - Suivi de la répartition des installations sportives dans les communes de l'Ain Relations avec le service départemental du sport scolaire : Accompagnement du dossier sport scolaire en lien étroit avec le service départemental UNSS de l'Ain. Aide à la mise en œuvre des dispositifs et formations disciplinaires académiques sur le territoire départemental. Education physique et sportive au cycle 3 : - Etre personne-ressource pour faire évoluer les pratiques d'enseignement de l'EPS sur le cycle 3 (concertation avec les personnels en charge du 1er degré particulièrement sur les projets sportifs conduisant à des partenariats éducatifs). Politique sportive Génération 2030 : - Contribution au suivi du dossier pour le département de l'Ain en lien avec les IA-IPR EPS référents pour l'académie de Lyon Suivi des expérimentations ou dispositifs relevant de la politique sportive interministérielle en collaboration avec le service départemental de la jeunesse de l'engagement et du sport de l'Ain. - Par exemple « Deux heures hebdomadaires de sport en plus au collège » (2HSC) Liaison avec la conseillère pédagogique EPS pour le 1^{er} degré. Liaison avec le service départemental jeunesse, engagement et sport. Des missions de représentation de l'IA-DASEN aux manifestations départementales, relatives à l'EPS et au sport, ont vocation à être confiées. L'activité de conseiller technique comporte une participation à la réflexion sur les politiques et dispositifs publics déployés par le DASEN de l'Ain. Le conseiller est le référent sur les domaines d'intervention, il participe activement à l'élaboration des projets et assume une fonction de représentation institutionnelle.
Environnement professionnel	Services de la DSDEN - Chefs d'établissement - Corps d'inspection - Représentants des instances du sport scolaire - Représentants des collectivités territoriales - Présidents d'associations sportives

	fédérales (districts et comités départementaux).
Compétences attendues	Le poste implique une disponibilité, loyauté, confidentialité, une maîtrise des outils numériques de communication et de bureautique.
Modalités de recrutement	Adresser simultanément une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le [délai de 15 jours à compter de la publication au BIR] à l'attention de : - la division des personnels enseignants (rectorat de l'académie de Lyon) : dipe1@ac-lyon.fr - monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ain, courriel : ce.ia01-cab@ac-lyon.fr - service de l'inspection d'académie-inspection pédagogique régionale : ipr@ac-lyon.fr Les candidats retenus sur dossier seront conviés à un entretien de recrutement à la DSDEN de l'Ain.
Poste à pourvoir	Date : 01/09/2026
Conditions d'exercice	Sauf événements exceptionnels, organisation du mi-temps sur une base hebdomadaire fixe. La mission de CT EPS 2nd degré peut être combinée avec celle de conseiller de prévention départemental (également à mi-temps).